

Nouveau simulateur en ligne pour évaluer l'exposition au risque poussières de bois

Dans le cadre de son partenariat signé en 2020 avec l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA), l'OPPBTP fait évoluer son outil d'autodiagnostic pour évaluer l'exposition au risque poussières de bois, en proposant aux entreprises un simulateur en ligne. Associé au guide « Poussières de bois – Évaluez le risque d'exposition dans votre atelier », élaboré par les deux partenaires, cet outil était jusqu'ici proposé dans un format Excel.

Environ 444 200 salariés déclarent être exposés aux poussières de bois dans le cadre de leur travail (selon l'enquête SUMER 2017). Or, ces particules peuvent être à l'origine de problèmes de santé allant de la simple atteinte cutanée au développement de cancers des sinus ou des fosses nasales. Réduire l'exposition des salariés aux poussières de bois est donc un enjeu majeur que l'OPPBTP et l'institut FCBA ont souhaité traiter à travers la mise en place d'actions concrètes.

Ce simulateur en ligne permet aux entreprises d'évaluer le risque au regard de leur parc machines en atelier en toute autonomie, après s'être familiarisé avec la méthode grâce au guide, disponible en téléchargement sur preventionbtp.fr. Il leur fournit une cartographie des zones les plus émissives afin de situer l'exposition de chaque opérateur ou groupe d'opérateurs d'exposition similaire. Chaque étape détaille l'opération à réaliser dans le simulateur : soit la saisie des données, soit la consultation des indicateurs obtenus par le calcul automatique. Cela leur permet d'identifier les points majeurs d'amélioration et les actions concrètes à mener pour améliorer la protection de leurs salariés.

« Le format web, plus ergonomique, facilite l'accès à l'outil et son utilisation, mais l'outil conserve le même objectif et les mêmes cibles », assure Isabelle Monnerais, responsable de domaine Risque chimique à l'OPPBTP.

Pour rappel, cette évaluation ne se substitue pas au contrôle annuel réglementaire de la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) mais elle y contribue en mettant à disposition des éléments d'information pour mieux appréhender le risque et y remédier efficacement.



Le simulateur en ligne pour évaluer l'exposition au risque poussières de bois est disponible gratuitement sur preventionbtp.fr